



**LE CHEF DU DEPARTEMENT
DE LA SANTE, DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE L'ENERGIE**

Sion, le 4 septembre 1999

Aux destinataires de la consultation

**PROCEDURE DE CONSULTATION CONCERNANT UN CONTRE-PROJET A L'INITIATIVE
LEGISLATIVE SUR LA PROTECTION DE LA FAMILLE**

Mesdames, Messieurs,

Nous soumettons à votre examen un contre-projet à l'Initiative législative sur la protection de la famille, déposée le 3 octobre 1996 par les syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais.

Le dossier qui vous est remis en annexe comprend un rapport explicatif sur les propositions de l'initiative et du contre-projet ainsi que la liste des milieux intéressés.

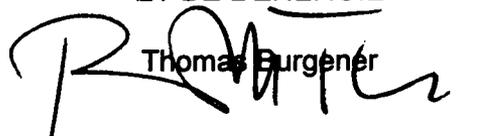
Nous vous invitons à faire part de vos appréciations et remarques sur le questionnaire annexé et à retourner au **Service cantonal des allocations familiales, case postale 287, 1951 Sion** d'ici au

vendredi 15 octobre 1999.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Claude Follonier, chef du service cantonal des allocations familiales (027/324.92.20) ou de ses collaborateurs MM. Christian Volken, juriste, (027/324.92.50) et Daniel Beney (027/324.92.40).

Par avance, nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

**LE CHEF DU DEPARTEMENT
DE LA SANTE, DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE L'ENERGIE**


Thomas Burgener

Annexes ment.

Les documents sont disponibles sur Internet (« <http://www.vs.ch> »)